

**Kepplair Evolution accélère son développement
avec une nouvelle levée de fonds de 6 M€,
portant le total des financements mobilisés à 17,5 M€**



Quelques jours après les premiers vols pré-modification de son avion prototype, **Kepplair Evolution annonce avoir finalisé une nouvelle levée de fonds de 6 M€, portant le montant total des financements mobilisés depuis 2024 à 17,5M€,** dont 12,5 M€ de fonds privés et 5M€ de subventions publiques, via le soutien de l'Etat et de la Région Occitanie (France 2030 et FEDER).

Ce closing de 6 M€, qui vient contribuer à la levée Série A lancée au début du printemps avec l'aide du cabinet CMS Francis Lefebvre, pour un montant de 20 M€, confirme la confiance renouvelée des investisseurs de Kepplair Evolution dans l'exécution de sa feuille de route industrielle et constitue une étape majeure dans la montée en puissance de l'entreprise.

Ce tour réunit notamment plusieurs investisseurs issus du réseau **Aerospace Angels**, premier réseau français de Business Angels spécialisé dans l'aéronautique et le spatial. Leur engagement constitue une reconnaissance supplémentaire de la crédibilité technique, industrielle et économique du programme KEPPLAIR 72.

David JOUBERT, Président Fondateur de Kepplair Evolution, déclare : « Cette nouvelle levée de fonds marque une étape déterminante dans notre développement. Elle traduit avant tout la confiance renouvelée de nos investisseurs dans notre capacité à conduire ce programme jusqu'à son aboutissement. Depuis plusieurs mois, chaque objectif que nous nous étions fixés a été atteint : reconnaissance officielle de notre projet qualifié d'intérêt national par l'État et la Région Occitanie, poursuite de notre trajectoire de certification avec l'EASA, réception de notre avion prototype et désormais renforcement significatif de nos moyens financiers. L'entrée à notre capital de business angels issus d'Aerospace Angels constitue également un signal particulièrement fort : voir des professionnels reconnus du secteur aéronautique choisir d'accompagner notre développement est une reconnaissance importante du travail accompli par nos équipes et de la pertinence de notre stratégie ».

Une levée pour accélérer le programme

Cette nouvelle levée intervient à un moment charnière du programme, alors que Kepplair Evolution entre désormais dans la phase de réalisation de son premier démonstrateur et des essais en vol.

Elle vise à permettre d'accélérer le développement technique du programme, la certification de l'appareil auprès de l'Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne (EASA), les essais sur prototype ainsi que la préparation de son industrialisation.

L'objectif de Kepplair Evolution demeure inchangé : obtenir la certification du KEPPLAIR 72 et sa mise en service dès 2027.

Une réponse industrielle à un enjeu stratégique mondial

Face au vieillissement des flottes de bombardiers d'eau et à l'intensification des incendies de forêt à l'échelle mondiale - plus de 91 000 hectares brûlés en France à fin août 2026, soit une augmentation de plus de 300% par rapport à l'année dernière à la même date –, Kepplair Evolution développe une solution européenne pragmatique fondée sur la conversion d'un ATR 72.

Cette approche permet de réduire considérablement les délais de développement, les investissements nécessaires et les risques industriels, tout en proposant un appareil capable d'assurer, selon les besoins des opérateurs, des missions de lutte contre les incendies, de transport cargo, d'évacuation médicale ou de transports de troupes de secours.

Le programme contribue ainsi à renforcer la souveraineté industrielle européenne dans un domaine devenu stratégique pour la protection des populations, des territoires et de l'environnement.

Pour David JOUBERT : « Avec 17,5 M€ mobilisés en moins de deux ans, Kepplair Evolution n'est plus seulement une entreprise qui développe un projet innovant ; elle devient un industriel qui prépare la mise sur le marché d'une nouvelle génération de bombardiers d'eau européens. Les prochains mois seront consacrés aux essais, à la certification et à l'industrialisation du KEPPLAIR 72, avec une ambition intacte : proposer rapidement aux États et aux opérateurs privés une solution européenne performante, souveraine et durable, capable de répondre aux défis croissants de la lutte aérienne contre les incendies ».

A propos de Kepplair Evolution :

Créée en 2012 par David Joubert, Kepplair Evolution SAS repousse les limites de l'aéronautique au service d'un monde plus sûr, en développant un projet de bombardier d'eau multi-rôle dédié à la lutte contre les incendies, le transport cargo, l'évacuation médicale et le transport de troupes de secours : le KEPPLAIR 72 "Forest Keeper".

Le projet KEPPLAIR 72 bénéficie d'une lettre d'intérêt de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises, dans le cadre du renouvellement de ses capacités aériennes de lutte contre les feux de forêt et d'une réponse aux enjeux de souveraineté économique de la France et de l'Europe. Le projet a également reçu en mars 2026 le soutien officiel de l'État et de la Région Occitanie dans le cadre du plan France 2030 et du FEDER.

L'ouverture au grand public d'une campagne de financement participatif, lancée en mai 2026, vient de débiter en septembre 2026.

Plus d'informations sur www.kepplair-evolution.com

Contact presse Kepplair Evolution

Caroline BROWN / CB Relations Presse

+33 (0)6 22 08 86 23 / caroline.brown.rp@gmail.com